

mon ecole refuse de me rembourser 4000euro

Par mputu, le 01/10/2009 à 13:39

salut

j'ai payé 4000 euro le mois de mai dans une ecole de communication vue la dificulter de rembouser ces pret que l'ecole m'avait aider obtenir je me retrouve fichier et interdit bancaire alors je demande a l'ecole de rembourser a la banque la somme et l'ecole refuse peut on le poursuivre en justice

merci je croit que je pourait aider par vous